SFN FO FPA

Compte rendu du CSE Ordinaire du 22 Avril 2021 en distanciel

Présents pour Force Ouvrière :

PEYREBESSE Patrick : Titulaire au CSE HDF
TEMMERMAN Hubert – Suppléant au CSE HDF

Séance : 8h30 -17h30

Séance Présidée par Madame HURNI DR et de Mme Le - Beuan DRH

Point 1 - Information de la Présidente.

Point 2 - Approbation des Projets de PV des CSEE :

- CSEE Extra du 12 octobre 2020
- CSEE du 22 octobre 2020

Point 3 – Désignation membre de la CSSCT

Point 4 - Désignation du 2ème secrétaire adjoint suite à vacances du siège

Point 5 - Désignation d'un membre de la Commission Emploi et Social

Point 6 - Désignation Représentants Proximité sur périmètres :

- Calais-Dunkerque suite démission
- Roubaix suite mutation
- Douai suite démission

Point 7 - Information Economique et Sociales & Situation RH :

Point 8 - Compte rendu ASC

Point 9 - Bilan trimestriel Trésorerie à fin 2021

Point 10 - PRF:

Point 11 - Promo 16-18

Point 12 - SIEG/DVE

Point 13 - Qualiopi

Point 14 - Point prévention santé sécurité :

Point 15 - Point hebdomadaire sur les effectifs en télétravail.

Point 16 - Questions diverses

Point 2 : Approbation des Projets de PV des CSEE

CSEE Extra du 12 octobre 2020

- CSEE du 22 octobre 2020
- Point reporté faute de lecture de la part de la DR

Point 3 – Désignation membre de la CSSCT

DRH : rappelle suite à la démission de Albert Laforce , une désignation d'un membre de la CSSCT est prévue suite à sa vacance.

3 candidatures ont été transmises , se présente : Fabrice Dauchy , Djamila Chilah, Xavier Lherbier

Fabrice Dauchy : 6 voix

Djamila Chilah: 4 voix

Xavier Lherbier: 4 voix

DRH : Fabrice Dauchy est élu membre de la CSSCT

Point 4 - Désignation du 2ème secrétaire adjoint suite à vacances du siège

DRH : Election du 2ème secrétaire **adjoint** - pas de candidature

Ce point sera reporté au prochain CSE E HDF

Point 5 – Désignation d'un membre de la Commission Emploi et Social.

DRH : désignation d'un membre de la commission

Une candidature : Sabine Duchossoy

13 voix 1 abstention DRH : pas de président à date de cette commission.

Information de la DR

A partir du 17 mai je recentre mes activités sur les Hauts de France et l'animation nationale territoire digital. J'abandonne le grand est qui est repris par Steve Jecko .

SFN FO FPA

On ne peut constater que depuis des mois le pilotage de notre région HDF est en mode dégradé. Piloter les 2 plus grandes régions au niveau national et territoires digitales à ses limites.

Point 6 - Désignation Représentants Proximité sur périmètres :

DRH : Suite à la démission de la RP sur le périmètre Roubaix, Calais - Dunkerque et Douai - Cantin un appel à candidature est mis en place conformément aux modalités de l'accord à partir du 8 mars 2021.
Les candidatures ont été réceptionné jusqu'au 1 avril 2021.

SFN FO FPA FO S'étonne qu'il n'y a pas de communication de la DRH à l'ensemble des élus et membres du CSE HDF quand il y a des démissions au niveau des RP sur les centres concernés. Nous devons être informés de l'appel à candidature par la Direction Régionale et de l'organisation des dates délais de la mise en œuvre.

Le vote se déroule avec un prestataire par vote électronique (service@wechooz.fr)

DRH *:* Représentant de proximité : Roubaix (suite mutation), Calais – Dunkerque (démission) et Douai Cantin (démission).

Suspension de séance.

Les élus doivent procéder au vote sur cette proposition avant de revenir vers la Direction

Le vote est donc reporté au mois de mai 2021.

SFN FO FPA FO le vote est reporté dans un mois . En attendant faute de décisions du national et de réécriture de la clause de revoyure sur les élections professionnelles sur les représentants de proximité. Pas d'avancé du national au Direction Régionale, les centres manquent de représentants, surtout que dans notre région il en manque 14 !

Point 7 - Information Economique et Sociales & Situation RH :

Déclaration des élus CFDT ,SUD,FO

Déclaration au CSE HDF du 22 avril 2021 sur le projet de transformation des restaurants de l'Afpa.

Au CSE E central 2 réunions sur l'information/consultation concernant le projet de transformation des restaurants de l'AFPA ont été réalisés.

Pour les élus les raisons de ce projet, avancées par la direction nationale nous paraissent injustifiées et dégradantes pour les salariés concernés.

En effet, comment ne pas qualifier d'insultes les propos où la direction affirme que **pour améliorer la qualité du service rendu, la première solution est de déléguer la gestion à des professionnels de la restauration !**

La direction soutient que la restauration n'est pas notre cœur de métier, alors que nous l'assurons depuis plus de 70 ans ! **L'accompagnement non plus n'est pas notre cœur de métier alors que la direction nous y entraîne toutes voiles dehors !**
Quand cela l'arrange, la direction est capable de dire tout et son contraire ! Nous voilà prêts pour le « *nouveau monde* » …

Imaginez le désarroi des salariés concernés qui ont appris, brutalement, la volonté de la direction de céder le personnel et les activités de restauration à des « professionnels ».
Seraient-ils des amateurs ?

Quelles motivations peuvent-ils avoir en constatant le mépris dont fait preuve la direction qui n'a toujours pas pris la peine de communiquer auprès d'eux, générant ainsi stress et inquiétudes ?
Plusieurs fiches alertes ont déjà été déclenchées. Un comble alors qu'un accord de prévention des risques psychosociaux a été porté activement par cette même direction et signé par toutes les organisations syndicales.

Par ailleurs, la crise sanitaire que nous traversons amplifie l'angoisse de nos collègues. Le choix de la période actuelle n'est absolument pas judicieux. Le secteur de la restauration vit une crise sans précédent aux conséquences terribles.

Les entreprises Elior, Sodexo et Compass sont très fragilisées et vont licencier plusieurs milliers de salariés.

Beaucoup d'entre eux se demandent pourquoi ils n'ont pas fait partie du PSE, certains ont sauvé leur poste en acceptant une mutation géographique ou en se positionnant sur un poste en restauration, mais ils arrivent à la même situation qu'il y a quelques mois.

Que vont-ils devenir ? Garderont-ils leur salaire, leur ancienneté, leur PRU et surtout pour combien de temps ?

Beaucoup d'entre eux ont des années de service ă l'AFPA et voient leur avenir remis en cause.
Pour d'autres, arrivés il y a peu de temps dans le cadre des recrutements suite au PDV, leur intégration à la restauration de l'AFPA leur permettait une stabilité en matière d'horaires et de lieu de travail.
Quelle déception pour ces salariés.

Leur implication est énorme. En 2019, les projets de centre, auxquels les collègues de la restauration ont activement participé, ont laissé croire et espérer à un avenir pour leurs restaurants au sein de l'AFPA.

Imaginez encore une fois le désarroi dans l'esprit de nos collègues qui depuis des années s'efforcent de **répondre aux attentes et contraintes imposées par nos dirigeants**. Ceux-là même qui, à l'époque, ont négocié des coûts d'achats, les dénoncent aujourd'hui comme excessifs ! Hervé ESTAMPES, DG de l'AFPA de 2013 ă 2016 disait en CCE que d'externaliser la restauration ne permettrait pas de faire des économies.

En résumé, il faut se débarrasser des 189 salariés jugés incapables de travailler qualitativement **sous un fallacieux prétexte d'amélioration** grâce à la concession des restaurants Afpa à des prestataires « professionnels » alors que cette pratique est en cours sur près de 50% des sites mais qu'aucune étude sérieuse n'apporte les certitudes de l'amélioration des prestations dans ces restaurants.

Pour nos collègues, aujourd'hui**, c'est l'écœurement !**

La restauration **fait partie du bouquet de services associés que l'AFPA doit apporter à tous ses stagiaires**, notamment dans le cadre de ses missions de service public.

L'AFPA en gardera la maîtrise uniquement en conservant son personnel, Agents de restauration, Cuisiniers-ières, Chefs, Gérants-es.

Toutes les actions et mobilisations nécessaires à la défense des personnels de restauration seront mises en place afin de sauvegarder ce service indispensable pour les stagiaires et le personnel.

EN CONCLUSION, LES ELUS CFDT , SUD, FO DE LA REGION HDF APPORTENT TOUT LEUR SOUTIEN A LA RESTAURATION DES HDF.

HTS Hauts de France

- HTS réalisés **mars 2021** : 584 681 cumul à fin 2021 : 1.619 355
- HTS réalisés **mars 2021** : 293 780 cumul à fin 2020 : 1. 290 663

  soit + 25% ce qui fait 328 692 HTS

Pour FO : certains centres sont quand même en baisse d'activité , Valenciennes -28% ,Cambrai -17%, et Compiègne -21%,faute de commandes depuis de mois !

Effectif physiques par centre

Ci dessous récapitulatif des effectifs physiques centre par centre du CSE de mars 2021.
EPIC + ACCES EMPLOI+ ACCES ENTREPRISE

	CDI	CDD	Total cdi +cdd
Amiens	49	23	72
Arras	5	7	12
Berck	6	0	6
Beauvais	6	0	6
Boulogne	4	0	4
Calais	29	24	53
Cambrai	2	2	4
Compiègne	16	10	26
Creil	24	2	44
Direction Régionale	58	8	66
Douai	57	35	92
Dunkerque	28	22	50
Hazebrouck	22	18	40
Liévin	37	25	62
Lomme	63	41	104
Laon	21	19	40
Maubeuge	23	14	37
Roubaix	49	33	81
Valenciennes	28	20	48
Total	**527**	**303**	**830**

Pour FO :
Total HDF : (+11) février
851 salariés
527 cdi
303 cdd

Total mars pour la catégorie formateurs **(trices)**
224 cdi
214 cdd
NPDC: 176 cdi
169 cdd
Picardie: 48 cdi
43 cdd

Point 8 - Compte rendu ASC

Les chèques vacances - 2021

La prestation sport a été

rajoutée au catalogue des ASC Budget ASC régionales

Point 9 - Bilan trimestriel Trésorerie à fin 2021

Compte de fonctionnement ASC 2021

Recettes : 162 939.52 €

Dépenses : 9495.20 €

Soldes : 15 344.32 €

Point 10 - PRF 2021

DRH : des documents non envoyés aux élus n'ont projetés en visio

Une suspension de séance est demandée - Les élus font une déclaration à la Direction

Le CSE de l'AFPA Hauts de France déplorent une fois de plus que les élus soient contraint de travailler sur le point 11 PRF pour lesquels ils n'ont pas été destinataire des documents de référence l'article L 2312 - 57 du code du travail repris dans l'accord du 19 novembre 2019 prévoit la transmission des documents 3 jours avant la séance plénière.

De plus vous savez que l'un de nos élus est non voyant et qu'il est dans l'impossibilité de prendre en compte en direct d'une telle présentation.

Nous vous demandons de nous communiquer ces documents dés que l'étude préalable à la présentation au sein de votre équipe qui se déroulera lors d'un CSE EXTRAORDINAIRE organisé dés le début de la semaine prochaine. Nous considérerions un refus de vote part comme un délit d'entrave. Le CSE mandatera le secrétaire pour ester en justice et faire valoir le droit des élus.

DR : je prends bien note.

On ne vous explique pas pourquoi effectivement il y a eu ce non envoie, par contre on vous propose de bloquer tout de suite un CSE extraordinaire lundi 26 avril de 14h00 - 15h30.

Les éléments vous seront envoyer en fin de journée à l'issue de ce CSE E HDF.

SFN FO FPA

Comme la dernière fois au CSE HDF du 16 mars 2021, la DR nous présente des documents en séance que nous découvrons au dernier moment. En effet, les documents doivent :

Être adaptés aux missions du comité, dans **le domaine de la santé, sécurité et conditions de travail**. Nous devons avoir l'information quant **aux répercussions sociales (évolution des emplois, des qualifications**, etc.).
Ils doivent également détailler **les conséquences** du projet **sur les conditions de travail et la santé des salariés**, avec une évaluation précise **de l'évolution prévisionnelle de la charge de travail** (art 2312-8 du code du travail).
Ce qui n'a pas été le cas, par exemple lors de la présentation sur l'information du PRF le 15 mars 2021. Les documents écrits **doivent être clairs et détaillés** pour permettre aux élus **un travail préparatoire de qualité**, les commentaires oraux ne servent qu'à suppléer aux insuffisances des documents fournis en séance et alimenter le débat.
Nous avons perdu beaucoup de temps en explications en raison de l'absence de documents écrits **fournis 3 jours** avant la plénière et n'avons pas pu avoir **d'échanges sur les questions de fond**. Présenter des documents souvent avec **la mention confidentialité** ne nous convient pas. Sur la confidentialité, les élus FO préviennent la direction que nous communiquerons les informations contenues dans les documents. Remettre des documents aux élus avec la **mention « confidentiel »** sur toutes les pages ne nous permet pas de faire notre **travail d'information** auprès des salariés de l'AFPA**.**

Point 12 - Promo 16-18

Suivi des entrées sur le dispositif emploi jeunes 16-18

Afpa

ENTREES JEUNES AU 12 /04/21 ET PRECISIONS SUR LES EFFECTIFS

Centres Dates de démarrage	Objectifs annuel	Nombre D'entrées	Objectifs A date	Pourcentage D'entrées A date	Nombres Abandons	Nombre d'exclusions	Nombre de sorties Fin de parcours	sorties dynamiques	sorties positives	Pourcentage Taux insertion	Suivis A 6 mois
LOMME : 30/11/20	405	59	125	47%	7	1	12	3	2	41%	7
ROUBAIX : 07/12/20	330	38	128	29%	2	2	3	2	0	66%	1
LIEVIN : 30/11/20	342	27	102	26%	1	2	9	2	0	22%	7
CALAIS : 14/12/20	374	29	103	28%	4	0	12	6	2	66%	4
HAZEBROUCK : 14/12/20	280	44	86	51%	9	0	8	6	2	100%	0
DOUAI : 25/01/21	318	28	90	31%	0	0	0	0	0		0
MAUBEUGE : 01/02 /21	292	19	72	26%	3	0	0	0	0		0
VALENCIENNES : 01/02/21	322	25	85	29%	4	0	1	1	0	100%	0
CREIL : 08/02/21	314	4	75	5%	2	0	0	0	0		0
COMPIEGNE : 15/02/21	214	7	60	10%	1	0	2	1	1	100%	0
DUNKERQUE : 15/02/21	368	17	76	22%	2	0	1	1	0	100%	0
LAON : 25/01/21	268	15	60	25%	2	0	0	0	0		0
AMIENS : 22/03/21	341	9	34	26%	0	0	0	0	0		0
TOTAL	4168	320	1096	30%	36 soit 11%	5	48	22	7	60%	19

LA PRO 16 MO 18 UN PROGRAMME POUR TROUVER SA VOIE POUR LES JEUNES DE 16 À 18 ANS 01

DR : les objectifs ne seront pas atteints

❖ Eléments significatifs Premier trimestre 2021 (Centres Pilotes 2020)

- **SORTIES POSITIVES:**

Emploi : Apprentissage, Professionnalisation, CDD (intérim, + 6 mois, Parcours Emploi Compétences, SIAE, SESAME, Emploi franc.
Formation: retour formation initiale, accès formation qualifiante .

- **SORTIES DYNAMIQUES :**

Garantie jeune, E2C, EPIDE, Service Civique, Prépa apprentissage, Service Militaire Volontaire.

- **Hazebrouck :**
  - 1 en Apprentissage Carrosserie
  - 1 en Apprentissage réparation Cycles
  - 4 Garantie Jeune
  - 2 E2C
- **Lomme :**
  - 1 Apprentissage CAMPUS PRO
  - 1 Apprentissage Vente
  - 1 Service Civique
  - 1Garantie Jeune
- **Roubaix:**
  - 2 Garantie Jeune
- **Liévin:**
  - 1 sortie E2C
- **Calais:**
  - 1 Formation Qualifiante
  - 1 Apprentissage Mécanique
  - 1 Prépa apprentissage
  - 4 Garantie jeune
  - 1 E2C

UN PROGRAMME POUR TROUVER SA VOIE POUR LES JEUNES DE 16 À 18 ANS

- **FORMATIONS:**
  - **Former les intervenants (module 3342 et 5421) : sessions en Avril et en Juin**
- **SOURCING**
  - **Solliciter les ML pour un recrutement plus « équilibré »**
- **PRESENCE TERRAIN**
  - **Développer la surveillance sur les temps de pause et à la restauration**
- **RECRUTEMENT**
  - **Favoriser le recrutement d' Educateurs spécialisés**
- **SUIVI EDUCATIF**
  - **Développer le lien avec les responsables légaux et les éducateurs** (PJJ/ASE)
  - **Cadrer les jeunes pour respect du Règlement Intérieur**
  - **Mettre en place une grille d'observation durant la phase d'engagement**

UN PROGRAMME POUR TROUVER SA VOIE POUR LES JEUNES DE 16 À 18 ANS

Module de formation réalisé par les salariés du dispositif

MODULE FORMATION 5421: Participer à des échanges de pratiques

Objectifs

Capitaliser les bonnes pratiques pour résoudre un problème ou améliorer une situation professionnelle.

Prérequis

Être porteur d'une problématique dans des pratiques précises et contextualisées à soumettre à ses pairs.
Être capable de formaliser par écrit et à l'oral une situation professionnelle.
Être volontaire pour la démarche et accepter les règles

Programme de formation

Dans un premier temps, les participants du même secteur d'activité proposent des thèmes à travailler en groupe.
Puis, ils les priorisent pour en choisir 3 ou 4 (selon la taille du groupe) à traiter dans la journée.
Chaque participant décrit sa pratique à partir du thème choisi et commun au groupe (une difficulté récurrente par exemple).
Les échanges s'organisent autour d'une confrontation des pratiques (expériences) et des effets induits au niveau
des acteurs en jeu, des contenus, méthodes, techniques, outils utilisés.
Des productions écrites et mutualisées servent de support aux échanges.
Une production commune, reprenant les "bonnes pratiques" est proposée en fin de séquence.

UN PROGRAMME POUR TROUVER SA VOIE POUR LES JEUNES DE 16 À 18 ANS

MODULE FORMATION 3342 : PREVENIR ET GERER DES SITUATIONS CONFLICTUELLES

Objectifs

Se connaître pour mieux agir. Adapter son comportement et son mode de communication à la situation.
Identifier les effets des comportements inadaptés dans le monde professionnel.

Prérequis

Aucun.

Programme de formation

- Le conflit, ses contours et ses étapes.
- Approche biologique du cerveau.
- Nos modes de communication.
- Ma position dominante dans un conflit.
- Les attitudes et comportements différents dans un conflit.
- Connaître les limites de son poste

UN PROGRAMME POUR TROUVER SA VOIE POUR LES JEUNES DE 16 À 18 ANS

Point 13 - SIEG/DVE

SIEG 2021 : objectifs par centre

2021				2020		
Campus	**Nbre de stagiaires**	**Montant total convention**	**Durée moyenne parcours 2020 - 2021**	**Campus**	**Nbre de stagiaires rivisés**	**Montant total convention avec COVID**
Maubeuge	52	145407.44 €	340	**Beauvais**	55/25	75144.50
Beauvais	26	72703.72 €	340	**Calais**	77/77	231.306.27
Calais	80	223 703.75 €	340	**Douai**	45/30	90461.55
Douai	45	125 833.36 €	340	**Hazebrouck**	47/47	140 768.82
Hazebrouck	34	95074.09 €	340	**Dunkerque**	33/33	98597
Dunkerque	49	137 018.55 €	340	**Laon**	66/50	147 586.32
Laon	67	187 351.89 €	340	**Lievin**	60/60	179 071.17
Lievin	62	173 370.41 €	340	**Lomme**	100/110	328 328.65
Lomme	120	355 555.63 €	340	**Maubeuge**	50/50	149 414.56
Roubaix	120	355 555.63 €	340	**Roubaix**	100/110	328 328.62
Valenciennes	65	181 759.30 €	340	**Valenciennes**	67/35	105 381.25
Total	**720**	**2.013.333.76**	**3740**		**602**	**1.799.244.24**

SFN FO FPA FO Demande de communiquer liste des intervenants cdi et cdd et les lettres de mission de ceux qui sont sur le dispositif pour information.

Le COVID nous à fait perdre 200.000 € lors de la période de crise sanitaire avec le COVID entre 2020 et 2021 pour 43 stagiaires lors de la révision du nombre de stagiaires. Nous avons quand même maintenu les objectifs.

Tous les salariés ont contribué aux résultats de notre région. **Augmentation de 70 € pour tous alors !!**

- Apprentissage.

✓ audit initial (sur site),

✓ audit de surveillance au bout de 18 mois (sur s
à distance) et

✓ audit de renouvellement (sur site) avant l'éché
tificatio

QUALIOPI : Qu'est ce que c'est ?

Afpa

➢ **Certification règlementaire pour les OF liée aux fonds publics ou mutualisés**

- Obligation à partir de **janvier 2022** pour les prestataires

➢ **Prestations concernées**

- Action de formation (dont l'alternance et l'AFEST),
- Bilan de compétences,
- Validation des acquis de l'expérience,
- Apprentissage.

➢ **Le dispositif**

- Une certification nationale reposant sur **7 critères** délivrée par
  - ✓ des organismes certificateurs accrédités par COFRAC ou
  - ✓ des instances de labellisation reconnues par France Compétences
- Un référentiel unique de certification comportant **32 indicateurs** dont 22 communs à tous les prestataires
- Un cycle de certification de 3 ans en 3 étapes
  - ✓ audit initial (sur site),
  - ✓ audit de surveillance au bout de 18 mois (sur site ou à distance) et
  - ✓ audit de renouvellement (sur site) avant l'échéance de trois ans (durée de validité de la certification)

QUALIOPI : Qu'est ce que c'est ?

Afpa

1 : Information des publics (prestations, délais d'accès & résultats obtenus)	2 : Identification & Adaptation des objectifs aux publics	3 : Adaptation des prestations & des modalités d'accueil, accompagnement, suivi & évaluation	4 : Adaptation des moyens pédagogiques, techniques & d'encadrement	5 : Qualification & Professionnalisation des personnels	6 : Inscription du prestataire dans son environnement socio-économique	7 : Amélioration par le traitement des appréciations et des réclamations
Information accessible, détaillée et vérifiable sur les prestations proposées	Analyse du besoin du bénéficiaire en lien avec l'entreprise et/ou le financeur	Information sur les conditions du déroulement de la prestation	Moyens humains et techniques adaptés & Environnement approprié	Evaluations des compétences des intervenants internes et/ou externes	Veille juridique	Recueil des appréciations des parties prenantes
Indicateurs de résultats adaptés aux prestations et aux publics accueillis	Objectifs opérationnels & évaluables de la prestation	Adaptation de la prestation, l'accompagnement et du suivi	Coordination des intervenants internes et/ou externes	Développement des compétences des salariés	Veille compétences, métiers, emplois	Traitement des difficultés, des réclamations, des aléas
	Contenus & modalités adaptés aux objectifs et aux publics	Evaluation de l'atteinte des objectifs de la prestation	Mise à disposition des ressources pédagogiques & Appropriation		Veille pédagogique et technologique	Amélioration sur la base des appréciations et des réclamations
		Mesures pour favoriser l'engagement & de prévenir les ruptures de parcours			Mobilisation d'expertises, outils et réseaux pour les handicapés	
					Conformité au référentiel en cas de sous-traitance	
F-A-V : Information sur les taux d'obtention des certifications, les possibilités de valider un/ou des blocs de compétences, les équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés.	*F-A* : Adéquation du contenu de formation à la certification visée	*F-A* : Anticipation des activités en entreprises & Coordination avec l'entreprise (alternants)	*A* : Moyenss spécifiques CFA (conseil de perf, référent mobilité, handicap)		*F-A* : Mobilisation de partenaires socio-économiques pour les périodes de formation en situation de travail	
	F-A : Procédures de positionnement & évaluation des acquis à l'entrée	*A* : Accompagnement socio-éducatif et à l'exercice de la citoyenneté			*A* : Développement d'actions concourant à l'insertion professionnelle ou poursuite de parcours	
		A : Information droits et devoirs de l'apprenti et règles de santé et de sécurité en milieu professionnel				
		F-A-V : Respect des conditions de présentation à la certification				

[ ] : *indicateurs spécifiques*

F = formation
A = apprentissage
B = bilan de compétences
V = VAE

Démontrer c'est faire la preuve
La production ou présentation de documents ne suffit pas

Qualiopi :les essentiels

Cycle de certification

Délivrance de la certification

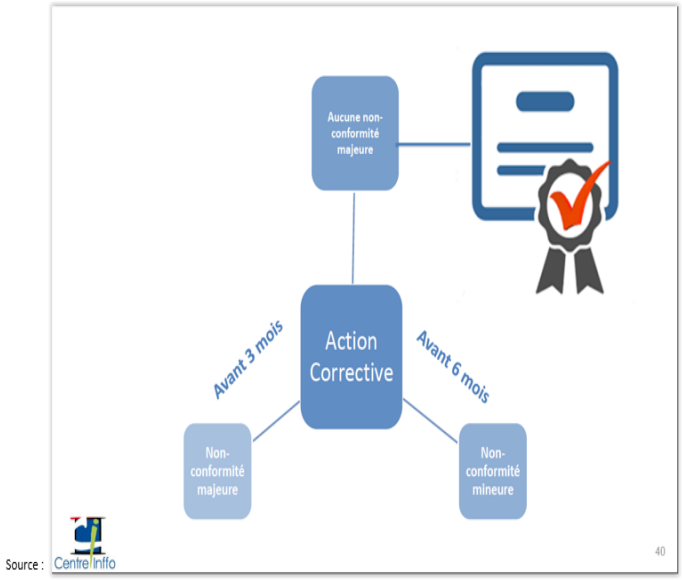

Travaux régionaux

- Contribution aux groupes de travail nationaux de février à octobre 2020
- De septembre à décembre, accompagnement des centres prévus pour l'audit de janvier 2021 (Calais, Compiègne et Maubeuge) : préparation de l'audit Iso, sensibilisation du personnel Iso + Qualiopi, évolution des pratiques /exigences Qualiopi
- En janvier audit combiné Iso 9001 + visite d'évaluation Qualiopi
- Depuis février, poursuite de l'accompagnement des centres

«Package de démarrage» : audit interne de prestation, auto évaluation Qualiopi et information du personnel

Point de situation

- Package réalisé à 100% : Calais, Compiègne, Dunkerque et Maubeuge ;
- En cours : Creil, Douai, Hazebrouck, Laon, Liévin/Arras et Lomme
- A démarrer : Amiens, Roubaix et Valenciennes

- En parallèle, à partir de fin avril, déploiement d'un système documentaire actualisé aux exigences du PRF et de Qualiopi : revue de lancement, listes GDOS, synthèse des exigences du PRF, …

SFN FO FPA FO Nous sommes pas en avance, de plus vient se greffer le nouvel appel d'offre du CR sur lequel nous sommes en train de répondre en terme de planification dans la programmation, plus des demandes d'agréments , etcc… Les élus FO tiennent à rappeler l'importance de cette qualification (sans elle nous ne pourrons plus répondre aux appels d'offres publics !

Point 15 – Point prévention santé sécurité :

Tableau présenté sur le nombre d'accidents du travail

Suivi des accidents de travail en 2021- Région HAUTS DE France

Centre	Sexe	catégorie d'emploi	Accident de travail/ accident de trajet	Date de l'accident	Accident mortel	Déclaré à la CPAM	Actions menées	Résultat actions
Direction Régionale	H	C05	Accident de travail	19/03/2021	1	1	Enquête obligatoire (accident grave ou qui aurait pu avoir des conséquences graves)	
TOTAL						**1**		
Dunkerque	F	C11	Accident de travail	09/02/2021		1	Analyse employeur	action corrective et préventive
TOTAL						1		
Lomme	H	C07	Accident de travail	01/04/2021		1	Analyse employeur	action préventive
TOTAL						1		
MAUBEUGE	H	C02	Accident de travail	23/02/2021		1	Aucune	
MAUBEUGE	F	C11	Accident de travail	24/02/2021		1	Aucune	
TOTAL						2		
ROUBAIX	H	C11	Accident de travail	18/02/2021		1	Analyse employeur	action corrective et préventive
ROUBAIX	F	C09	Accident de travail	23/02/2021		1	Analyse employeur	action corrective et préventive
TOTAL						2		
TOTAUX						**7**		

SFN FO FPA

Rappelle que parfois les RP doivent être informés car ce n'est pas toujours le cas sur certains centres.

Point COVID 19 (source national) -

AFPA **SUIVI DES CAS COVID 19** **INFORMATIONS QUANTITATIVES IRP**

Point au 21 avril 2021.

Salarié

CUMULE DEPUIS MARS 2020

	CAS SUSPECTS			CAS POSITIFS			CAS POSITIFS + SUSPECTS			PRESTATAIRES	
	Salarié	Béneficiaire	TOTAL	Salarié	Béneficiaire	TOTAL	Salarié	Béneficiaire	TOTAL	SUSPECTES	POSITIFS
HDF	48	199	247	65	169	234	113	368	481	0	1
AMIENS	1	1	2	1	4	5	2	5	7	0	0
CALAIS	0	3	3	4	18	22	4	21	25	0	1
COMPIEGNE	1	2	3	0	2	2	1	4	5	0	0
CREIL	4	22	26	4	6	10	8	28	36	0	0
DUNKERQUE	3	1	4	6	16	22	9	17	26	0	0
DOUAI CANTIN	3	17	20	6	8	14	9	25	34	0	0
HAZEBROUCK	1	6	7	6	14	20	7	20	27	0	0
LAON	7	37	44	5	4	9	12	41	53	0	0
LIEVIN	24	73	97	9	27	36	33	100	133	0	0
LILLE LOMME	3	2	5	9	30	39	12	32	44	0	0
ROUBAIX	1	1	2	7	19	26	8	20	28	0	0
ROUSSIES MAUBEUGE	0	17	17	2	9	11	2	26	28	0	0
VALENCIENNES LA SENTINELL	0	17	17	3	12	15	3	29	32	0	0
DR HDF	0	0	0	3	0	3	3		3	0	0

Point 16 - Point hebdomadaire sur les effectifs en télétravail.

	Du 4 au 8 jan	Du 11 au 15 jan	Du 18 au 22 jan	Du 25 au 29 jan
DR	44,10%	46,67%	41,79%	48,21%
AMIENS	14,62%	12,69%	13,48%	11,74%
CALAIS	31,25%	29,80%	27,06%	26,54%
DUNKERQUE	27,31%	28,70%	27,83%	26,36%
CREIL	14,76%	19,50%	20,50%	17,50%
COMPIEGNE	8,89%	14,12%	12,94%	10,59%
DOUAI-CANTIN	0,00%	7,17%	8,35%	8,08%
LAON	17,71%	15,43%	15,43%	13,71%
ARRAS	25,45%	30,00%	21,67%	26,00%
LIEVIN	19,34%	20,35%	19,66%	20,00%
ROUBAIX	14,07%	15,85%	17,87%	18,42%
MAUBEUGE	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%
CAMBRAI	88,00%	88,00%	88,00%	88,00%
VALENCIENNES	52,50%	52,50%	52,50%	52,50%
HAZEBROUCK	6,98%	7,73%	9,30%	10,00%
LOMME	14,29%	22,82%	22,59%	20,70%
TOUS CENTRES	17,89%	20,58%	20,88%	20,21%

SFN FO FPA **FO** S'interroge sur les centres qui accusent une baisse plus au moins importante Laon, Amiens, Calais, Creil, Dunkerque, alors que d'autres centres leur pourcentage qui augmente dans le cadre du télé travail. Un tableau avec le nombre de formation en présentiel, mixte et distanciel nous permettrait d'avoir une vue plus complète sur le télé travail par centre.

Point 17 - Questions diverses

Nous demandons une suspension de séance afin de permettre à la direction d'apporter une réponse claire sur les notifications des formateurs qui sont passés conseiller en transition (en perdant leur cse au passage) et sur l'équité de traitement (pourquoi certains sont restés formateur et pas les autres).

DRH : rappelle que cette question avait déjà posée et que le national doit arbitrer cette demande**.**

SFN FO FPA

Les salariés concernés par le passage de formateur à conseil transition et qui font toujours du face à face doivent bénéficier des congés spécial enseignement. Nous ne lâcherons rien sur cette demande légitime.

Certains n'ont pas eu le choix, et rien n'avoir en contrepartie n'est pas équitable et inacceptable !

La région peut aussi prendre la responsabilité d'une telle décision au lieu de se retrancher sur le national quand il s'agit des intérêts des salariés en région Hauts de France.

Suivi du SPSI, les projets de centres sont -ils tous finalisés ?

DR : non quelques ajustements sont nécessaires avec le retour de l'appel d'offre et du nouveau pour pouvoir le présenter totalement . Une réunion sera programmée dans un CSE E HDF au mois de juin 2021 pour une présentation complète .

SFN FO FPA

Infos du CSE extraordinaire du 26 avril 2021 en distanciel

Présents pour Force Ouvrière :

PEYREBESSE Patrick : Titulaire au CSE HDF
TEMMERMAN Hubert – Suppléant au CSE HDF

Séance : 14h00 - 15h30 le 26 avril 2021

Séance Présidée par Madame HURNI DR et de Mme Le - Beuan DRH

Etaient également présent (e) s : Intervenants

Sonia Jonckheere - Alexandre Mauprivez

Ordre du jour : Point 1 – Information sur le PRF

Ce CSE extraordinaire a été demandé pour analyser les données économiques, financiers et les conséquences sur les conditions de travail de salariés. En effet les documents n'avaient pas été transmis dans les délais aux membres et élus du CSE E HDF

Point 1 - PRF

Eléments de rappel de la DR
Groupe ALLIANCE *: Montant de la commande pour le groupe 52* 070 813 € soit 36.6%.
Le nouveau PRF démarre d'avril à décembre 2021

Synthèse des éléments actuels, non stabilisés (rang 2 + rang 3 + nouveau AO du CR) d'après les éléments fournis de la Direction Régionale.

	2020		2021	R1 et R2	R3 actions conjoncturelles
Hts Réalisées	3 894 081.75 €				
Projections 2021 en HTS			3 065 312.27 €		
Chiffre d'Affaire	32 983 432 €		26 177 766.80 €		
R1	13.723.147.78€				
R2			643.302 €		
				18.615.255 €	
R3					738.956 €
CA 2020			- 6.82355.80 €		
R1 Confirmé				17.791.953.63 €	
TOTAL R1+ R2+ R3 sur 7 mois			19.354.211 €		
Prévisionnel CA mai / déc 2021			20 M €		
TOTAL sur 1 an estimation	**32. 983.432 €**			**33 .172.000 M €**	

Situation PRF Etat R1 R2 R3

Présentation par Sonia Jonckheere
Eléments arrêtés au mercredi 14 avril 2021 et qui évolue au jour le jour.
Récapitulatif du Chiffre d'affaire prévisionnelle par centre en cours de ventilation dans ARGOS
Chiffre d'affaire accepté par les centres suite aux différentes réunions des COTECH et CMT (chargé de mission territoriale) organisé dans les territoires et directeurs de centre en prévision des dates de démarrage des actions.

Synthèse des éléments estimatif par centres non consolidés sur le R1 R2 et les actions conjoncturelles

Centre territoire	Prev ca 2020 DR	Ca 2020 /	Rang 1 prévision 2021	Rang1 accepté 2021	R2	R3 Actions conjoncturelles
TOTAL	**32.983.432 €**	**-6.805.665 €**	**26.177.767 €**	**17.791.953.63 €**	**643.302 €**	
TOTAL R1+R2				**18.615.255 €**		**738 956 €**
TOTAL R1+ R2+ R3 sur 7 mois				**19.354.211 €**		
Prévisionnel CA mai / déc 2021				**20 M €**		
TOTAL sur 1 an estimation				**33 .172.000 M€**		

PRF : Phase 1 du mois actions qui démarrerons mi mai qui se termineront au 31 décembre 2021.
Vu le délai de mise en œuvre certains actions ne pourront être réalisés.
Hepta + : les commandes courent toujours jusqu'à octobre 2021.
Il y aune exigence des chargés de mission territoriale de démarrer rapidement des actions.
Certaines ne pourront se faire, faute de moyens disponible pour réaliser les formations.
Nombre de formations référencés par rapport à ceux attribués.
Si un centre décline une formation qu'elle ne peut réaliser elle passe en Rang 2
-5% de commandes non prises.

DR : Rang 2 variable d'ajustement que l'on ne maitrise pas.

Rang 2 :
Actions déclinaisons dans Argos , a charge de ventiler les commandes dans une limite de 10 jours pour acceptées cette commande , sinon elle passe en cascade en rang 2 dont l'AFPA peut être attributaire .
Des OF en rang 1 ne souhaite pas maintenir leur positionnement sur l'action de ce fait il consulte en amont leur activité les organismes de formation f en rang dont l'AFPA est en rang 2.
Sur des territoires éloignés nous auront des rang 2 supplémentaires à hauteur de 30%.
A partir de mi mai nous n'aurons plus de commandes sur le rang 2.

Rang 3 : actions conjoncturelles
Partenariat avec d'autres OF pour permette de travailler et de récupérer du marché.
Booster les actions conjecturelles pour augmenter le chiffre d'affaire.

DR : sur une année complète cela fait 33. M€ sur 1 année complète
CA supérieur à celui de 2020, complexe d'avoir un estimatif précis à ce stade.

Estimation FO Heures travaillées stagiaires

	2019	2020	2021
HTS réalisées AFPA	3 873 475	3 894 081	
Projections HTS 2021 AFPA			3. 065.312
HTS Mars 2021 réalisées			1 .615.000
Estimation FO Avril / Décembre 2021			1.580.000
Total Avril / décembre 2021			3.200.000

SFN FO FPA

Cette réponse à l'appel d'offre est complexe avec des exigences supplémentaires en terme de critères d'attribution, de temporalité sur les réponses et exigences des CMT et de plus un retard dans l'outil informatique du conseil régional. Les démarrages des actions devaient initialement se mettre en œuvre en mars, nous sommes en mai et la programmation est toujours en cours sur les dernières actions.

FO s'interroge sur les lots en R1 référencés et non attributaires mais qui se retrouvent en R2

DR : les lots référencés en R1 peuvent se retrouver en lots non attributaires, mais cela ne veut pas dire que pour les prochaines années les formations ne seront pas commandées.

SFN FO FPA

Pour rappel **2018 : 18 200 stagiaires** - **2019 : 16 480 stagiaires – 2020 10 463 stagiaires – 2021 3 200 stagiaires en avril 2021**, reste à faire d'après nos estimations 7 055 stagiaires soit 10255 stagiaires hors dispositif d'accompagnement (prépa compétences 4700 + Sieg 720 + 320 plan jeunes soit un total 5540).

Deux mois de neutralisés pour répondre à l'AO 2021 – 2023 mars, avril et un début de programmation finalisée de toutes les actions à la mi-mai. Le démarrage des actions va se faire au fil de l'eau, sur le 2ème semestre de l'année 2021 sachant que les mois d'été ne sont pas trop propices au sourcing.

Pas d'information sur les conséquences des salariés qui n'auraient plus d'activité de la DRH, en attente de validation des derniers lots d'attribution et de la programmation….

Des centres sont plus ou moins impactés par ce nouveau PRF 2021 , il faudra compenser les pertes d'activités sur le marché concurrentiel, ce qui n'est pas gagner ! Des salariés risques de ne pas avoir d'activité sur leur cœur de métier, ou d'une mobilité contrainte. FO sera vigilant quant au conditions de travail dans lesquelles se trouveront les salariés impactés.

En synthèse, un PRF non stabilisé, un CA non consolidé, peu lisibilité sur les salariés touchés, un plan commercial non stabilisé sur la région HDF. Au mois de mai nous devrions avoir un vision complète et précise de tous ces éléments pour que l'on perçoit l'atterrissage de la région HDF .

Information complémentaire sur le nouvel appel d'offre du CR sur les lots infructueux et non pourvus

35 lots de formations pour un budget de 13.5 M€

Présentation PRF Complémentaire : positionnement

LIBELLES	Nombre de positionnements
MS Dépannage chaudière	1
TB transformation des métaux	2
TB des réseaux informatiques	1
TB du développement d'applications web et mobile	2
Titre professionnel technicien de réseaux de télécommunications	1
Titre professionnel conducteur de machines de plasturgie	1
Titre professionnel Électromécanicien de Maintenance de Batteries, Option Recyclage	1
Titre professionnel Electrotechnicien de maintenance de batteries d'assemblage d'accumulateurs	1
Titre professionnel technicien en électricité et automatismes du bâtiment	1
CQPM Opérateur(trice) en maintenance industrielle	1
Titre certifié opérateur technique en pharmacie et cosmétique industrielle	1
Titre certifié moniteur d'atelier en milieu de travail protégé	2
Titre professionnel électromécanicien de maintenance industrielle	2
Titre professionnel chef de chantier travaux publics routes et canalisations	1
Titre professionnel conducteur de pelle hydraulique et de chargeuse pelleteuse	1
Titre professionnel technicien(ne) électromécanicien(ne) automobile	1
Titre professionnel technicien métreur du bâtiment	1
Titre certifié technicien services de la maison connectée	1
Titre certifié responsable de secteur - services à la personne	3
Titre professionnel agent de service médico-social	4
Titre professionnel de peintre applicateur de revêtements techniques	2
Titre professionnel technicien supérieur en fabrication additive	1
Titre professionnel BIM modeleur du bâtiment	1
Titre professionnel conseiller en insertion professionnelle	1
Titre professionnel développeur web et web mobile	1
TOTAL	35

Point d'étape sur les rencontres avec les financeurs dont les OPCO

Bilan et planification des 0pco's rencontrés :

Le 29/01 : ANAF Association national des apprentis de France
Le 09/02 : ANFH Opcode la fonction publique hospitalière
Le 31/03 : AKTO
Le 09/04 : Atlas
Le 12/04 : Constructy's
Le 13/04 : OpcoSanté
Le 15/04 : Ocapiat

Le 20/04 : Opcommerce
Le 22/04 : Uniformation
L'AFDAS a été rencontré régulièrement dans le cadre du montage d'une formation Hope

Quatre partenariats en cours :

L'ARIA
Agrosphère
ASSIFEP Formation
Ifria

Listes des agréments déposés

Centre	Sigle	Intitulé de la spécialité du titre	Code TP	Ver.	Situation du dossier	Date d'envoi à l'UR
Cambrai	ARH	Assistant ressources humaines	TP-01284	02	En attente du retour de la Direccte	23/03/2021
Cambrai	PLAQUPLATR	Plaquiste plâtrier	TP-00325	05	En attente du retour de la Direccte	31/03/2021
Douai Cantin Site A	MRVI	Mécanicien(ne) réparateur(trice) de véhicules industriels	TP-00103	07	En attente du retour de la Direccte	02/03/2021
Dunkerque	ARH	Assistant ressources humaines	TP-01284	02	En attente du retour de la Direccte	16/04/2021
Dunkerque	CDA	Concepteur développeur d'applications	TP-01281		En attente du retour de la Direccte	12/04/2021
Dunkerque	ITS	Installateur Thermique Sanitaire	TP-00189	08	En attente du retour de la Direccte	16/04/2021
Laon	AMUM	Assistant Manager d'unité marchande	TP-00075	09	En attente du retour de la Direccte	11/03/2021
Laon	ITS	Installateur Thermique Sanitaire	TP-00189	08	En attente du retour de la Direccte	07/04/2021
Laon site Saint Quentin	VCM	Vendeur conseil en magasin	TP-00520	04	En attente du retour de la Direccte	02/04/2021
Liévin	ARH	Assistant ressources humaines	TP-01284	02	En attente du retour de la Direccte	02/03/2021
Lomme	TICCSER	Technicien installateur en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables	TP-01326	01	En attente du retour de la Direccte	29/03/2021
Lomme	TPI	Technicien de production industrielle	TP-00295	07	En attente du retour de la Direccte	18/03/2021
Maubeuge	CANAL	Canalisateur	TP-00459	03	En attente du retour de la Direccte	18/03/2021
Maubeuge	PLAQUPLATR	Plaquiste plâtrier	TP-00325	05	En attente du retour de la Direccte	11/03/2021
Roubaix	MATU	Certification relative compétences maître apprentissage / tuteur	TP-01360	01	En attente du retour de la Direccte	21/04/2021
Valenciennes	ETI	Encadrant technique d'insertion	TP-00448	05	En attente du retour de la Direccte	12/04/2021

Bulletin d'adhésion à

Crédit d'impôt pour adhésion syndicale :
66 % des cotisations annuelles versées, dans la limite de 1 % de votre revenu brut imposable relevant de la catégorie des traitements, salaires, pensions et rentes viagères à titre gratuit.
Exemple : si votre cotisation annuelle est de 100 €, le crédit d'impôt est de : 100 € x 66 % = 66 € soit un reste à charge réel de 34 € seulement. Si le crédit d'impôt excède l'impôt dû, l'excédent vous est restitué.

A retourner à **Patrick PEYREBESSE- UD 02 FO AFPA de Laon** – 1 Rue des minimes – 02000 Laon

mail : **fo-afpahautsdefrance@afpa.fr**

Contact téléphone : 06.33.43.14.66
Nom : .....
Prénom : .....
Adresse .....
Téléphone : ..... Portable : .....
E-mail : .....
Centre d'attachement :
.....

Type de contrat : .....

Date : .....

Signature : .....

QUI SOMMES NOUS ?
FO est un syndicat qui puise son origine dans la première Confédération interprofessionnelle, créée à Limoges en 1895, qui se nommait : Confédération Générale du Travail. Cette "CGT", à l'époque, avait pour seul objet, la défense des intérêts des salariés.

Par la suite, ce syndicat a subi l'influence politique des communistes, qui provoqua plusieurs scissions. Tous ceux qui étaient attachés à l'indépendance syndicale condamnèrent et refusèrent la politisation de la CGT et sa soumission au Parti Communiste Français.C'est alors, par conviction, qu'ils créèrent (avril 1948) la Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE (CGTFO).

Mais pourquoi avoir conservé le sigle CGT ?Bien sûr, par fidélité à l'idéal de liberté et d'indépendance syndicale, qui était à l'origine de la création du mouvement syndical interprofessionnel, mais aussi pour garder ses racines et continuer **le véritable syndicalisme indépendant**.

Aujourd'hui FO - historiquement et juridiquement la CGT-FO - est le seul syndicat français libre et indépendant à l'égard du patronat, des gouvernements, des partis politiques et, de façon générale, de toute influence extérieure au syndicat. C'est sa force, c'est votre force.

Retrouvez toutes les informations sur le site : http://foafpa.force-ouvriere.org/
En Région Hauts de France – Patrick PEYREBESSE
Elu titulaire au CSE E Hauts de France - Elu titulaire au CSE Central
fo-afpahautsdefrance@afpa.fr
Centre de Laon - 1 rue des Minimes, 02007 Laon cedex- Tél :06.33.43.14.66